

Enlèvement des Déchets à Mayence

Prière de trier les déchets selon les groupes suivants

 <p>Dans la Poubelle grise</p>	 <p>Dans la Poubelle Bio Verte</p>	 <p>Dans le Sac jaune des produits à recycler</p>	 <p>Dans la Poubelle verte pour papier</p>	 <p>Pour les Déchets encombrants</p>
<p>Collecté hebdomadaire/ tous les 15 jours</p>	<p>Collecté hebdomadaire</p>	<p>Collecté tous les 15 jours</p>	<p>Collecté tous les 15 jours</p>	<p>Contactez le 123434 pour le déblaiement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Papiers peints décollés ▪ Couches de bébé ▪ Sacs d'aspirateurs ▪ Détritus de la rue ▪ mégots ▪ articles d'hygiène ▪ porcelaine, céramique ▪ caoutchouc ▪ rubans adhésifs ▪ cuir ▪ restes de moquettes (en petite quantité), éponges et lavettes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ déchets de fruits et légumes ▪ restes de repas ▪ restes de café et de thé ▪ coquilles d'oeuf ▪ restes de fleurs et plantes ▪ agrumes ▪ déchets végétaux ▪ feuilles et branchages ▪ restes de pelouse ▪ papier à usage ménager ▪ mouchoirs en papier ▪ papiers et cartons salis par des restes d'aliments (par exemple carton de pizza) <p>Bien emballer les restes d'aliments cuits et les ordures humides dans plusieurs feuilles de journaux!</p> <p>NE PAS JETER : *litière d'animaux *sacs plastiques</p>	<p>Uniquement emballages en métal, plastique et multicouches par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ boîtes de conserves et de boissons, couvercles, feuilles d'aluminium, emballages en aluminium ▪ emballages multicouches ayant contenu des boissons (jus de fruit, lait, etc.) et du café emballé sous vide ▪ feuilles en plastique ▪ sachets et sacs en plastique ▪ pots de yaourt ▪ bouteilles perdues ▪ polyester <p>NE PAS jeter dans le sac jaune: Papiers, cartons, verres avec ou sans la mention <i>point vert</i>.</p> <p>Où les jeter? Dans votre poubelle pour papier ou pour verre, ou dans les containers appropriés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ journaux ▪ magazines ▪ prospectus ▪ dépliant ▪ papier à lettre ▪ emballages en papier et carton <p>MAIS PAS:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ papiers peints ▪ articles d'hygiène ▪ papiers enduits <div data-bbox="1317 986 1720 1129" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">  <p>Dans la Poubelle noir pour le verre</p> </div> <p>Collecté une fois par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bouteilles non consignées ▪ Verres, pots et bocaux <p>NE PAS JETER :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Porcelaine, faïence ▪ Vitres, Miroirs ▪ Céramiques 	<p>Meubles et autres objets ménagers encombrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ meubles ▪ matelas ▪ appareils électroménagers et électroniques dépassant la taille d'un aspirateur: téléviseurs, chaînes stéréo, lave linge ▪ moniteurs d'ordinateur ▪ réfrigérateurs <p>Les déchets encombrants peuvent être enlevés gratuitement 4 fois par an. Convenez d'une date de déblaiement par téléphone. A la date convenue, placez les encombrants à la limite de votre propriété, au plus tard à 6 heures du matin, au plus tôt la veille à partir de 18 heures.</p>

